



Nieul87

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	2
Exprimés :	17
OUI :	17
NON :	0
Abst :	0

EXTRAIT du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2026/32

L'an deux mil vingt-six, le-vingt-sept avril, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de M. Laurent Bila, Maire. Date de la convocation : 10 avril deux mil vingt-six.

Présents : MM. Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Mme Chaumont Marie-Claude, M. Auzemery Laurent, Mme Giannoni Virginie, MM. Pagnou Pascal, Quette Pierre, Mme Lecointre Marie-France, M. Moulaine Charles, Mmes Boulesteix Myriam, Malric Claire, Bruyère Nathalie, Piralla Sandra, MM. Mazin Clément, Détienne Aurélien

Absents excusés : Mmes Gaspard Céline, Reauly Paola, M. Crespy Benjamin donne procuration à Mme Giannoni Virginie, M. Tronche Imanol donne procuration à M. Bila Laurent

Secrétaire de séance : M. Détienne Aurélien

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 087-218710705-20260427-DL_2026_32-DE

Objet : Vote des taux d'imposition 2026

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les taux d'imposition 2026 applicables à chacune des taxes locales directes :

- **DECIDE**, à l'unanimité, de retenir les taux d'imposition suivants pour l'année 2026 :
 - Taux de Taxe sur le foncier bâti : **42,93 %**
 - Taux de Taxe sur le foncier non bâti : **77,46 %**
 - Taux de Taxe d'habitation : **16,13 %**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 30 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Aurélien Détienne.

Monsieur le Maire,
Laurent Bila.

